

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Renouvellement des membres du comité consultatif d'urbanisme : Le conseil municipal met en place un processus plus ouvert et transparent

Thetford Mines, le 5 juin 2008 - Afin de rapprocher davantage l'administration municipale des citoyennes et citoyens, le maire Luc Berthold et le président du Comité consultatif d'urbanisme, Paul-André Marchand, annoncent une nouvelle façon de faire dans le choix des représentants de la population au sein de ce comité.

« La Ville de Thetford Mines recherche des personnes intéressées à agir bénévolement afin de constituer une banque de candidatures pour le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) », souligne le maire Luc Berthold. Le CCU est un organisme mandaté par le Conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

« Le CCU est un groupe de travail composé de deux membres du Conseil municipal et de huit résidents choisis par ce dernier pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme », souligne le conseiller et président, Paul-André Marchand.

Les recommandations et les avis du CCU permettent au Conseil municipal de profiter de la contribution d'élus et de citoyens, lesquels peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la municipalité et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire. La mise sur pied d'un CCU permet donc de rapprocher le citoyen des questions d'urbanisme.

Les membres du CCU sont des citoyens bénévoles non rémunérés et leur mandat est généralement d'une durée de deux ans.

Si vous êtes intéressés par les questions d'urbanisme, disponibles pour des rencontres qui se déroulent le mardi de 16 h à 17 h 30 une fois par mois en moyenne et si vous êtes intéressés à devenir membre du CCU, nous vous invitons à compléter le formulaire de candidature disponible au Service d'urbanisme situé au 2093, rue Notre-Dame Est et à nous le retourner **avant le 27 juin** à 16 h.

« Ce nouveau processus d'appel de candidatures a été mis sur pied dans un souci de transparence et a pour but de permettre aux citoyens et citoyennes de prendre une part active au développement de leur municipalité », mentionne le maire Luc Berthold.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec l'une des personnes suivantes :

- M. Paul André Marchand, conseiller municipal et président du CCU au 335-9871;
- Mme Carmen Jalbert-Jacques, conseillère municipale et membre du CCU au 338-1901;
- M. François Dussault, directeur par intérim du Service d'urbanisme au 335-2981 poste 220.

-30-

Source : Bianka Tardif
Conseillère en communication